

Présentation de la direction

Directement rattachée à la Direction Générale des Services, la Délégation à la Transition Ecologique et à la Résilience est chargée d'impulser, d'animer, d'accompagner et de suivre la mise en œuvre de la feuille route « éviter l'ingérable, gérer l'inévitable : Agir pour la justice climatique, construire notre capacité à faire face aux crises et renforcer la résilience de la Seine-Saint-Denis » ([disponible sur ce lien](#)), adoptée par le Département en mai 2025. Elle pilote également le [Plan Alimentaire Territorial](#) de la collectivité depuis 2020, construit autour de huit chantiers qui visent à rendre accessible une alimentation saine et durable à toutes et tous sur le territoire.

Missions confiées au stagiaire

Fruit de plusieurs mois de travail et en adéquation [avec les orientations du Département pour le mi-mandat](#), la nouvelle feuille de route départementale a installé pour les cinq prochaines années un programme de travail autour de quatre orientations : prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire, adapter le territoire au changement climatique, protéger les plus fragiles face aux crises et renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises.

Les chantiers de cette feuille de route sont complémentaires avec ceux du Plan Alimentaire Territorial. Plusieurs d'entre eux sont à concrétiser en 2026 : évaluation et restitution de l'expérimentation Vital'im, lancement de l'expérimentation sur les métiers de l'alimentation durable à destination des personnes en recherche d'emplois en partenariat avec deux associations, renouvellement du marché de la restauration collective du Département en 2027, lancement des chantiers dédiés à la résilience alimentaire et au foncier... Par ailleurs, la délégation instruit chaque année une fiche dédiée à la production et à la consommation responsable sur le territoire dans le cadre de l'appel à projets AGIR in Seine-Saint-Denis.

En réponse à ces enjeux structurants pour l'activité de la Délégation, il est attendu du/ de la stagiaire :

Pour engager ce travail, il est attendu du/de la stagiaire :

- De contribuer à l'instruction technique et qualitative de l'appel à projets AGIR in Seine-Saint-Denis, dont la Délégation finance une fiche dédiée à la production et à l'alimentation durable. En 2026 et pour la première fois, elle contribuera également au financement en investissement sur d'autres fiches pour des projets jugés de haute qualité environnementale, il conviendra ainsi d'établir un nouveau fonctionnement d'instruction pour ces projets ;
- De participer à l'organisation du lancement des chantiers du PAT dédié à la résilience alimentaire et au foncier ;
- De suivre le lancement de l'expérimentation dédié aux métiers de l'alimentation durable, qui s'inscrit dans un programme plus large piloté par la Délégation sur la formation des travailleurs sociaux aux enjeux de transition écologique ;
- D'apporter un soutien aux équipes chargés du PAT sur les temps forts événementiels de l'année.

Au sein de la Délégation à la Transition Ecologique et à la Résilience, vous assisterez par ces missions le travail de la coordinatrice résilience en charge de l'élaboration de la feuille de route, en lien avec son équipe (qui coordonne notamment le Plan Alimentaire Territorial). Il est également possible que vous soyez mobilisé plus ponctuellement sur d'autres missions de la Délégation en fonction de ses besoins.

Profil recherché

Niveau d'études : M2 spécialisé en transition écologique, alimentation, agronomie, transition écologique et

sociale, sociologie, environnement

- Capacité à chercher, analyser et mettre en cohérence des données relatives aux enjeux de transition,
- Capacité à mettre en forme des documents en présentant les résultats,
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'initiative,
- Sens de l'organisation, capacité à fédérer, à animer et à coordonner
- Aisance relationnelle, sens pratique,
- Sens du service public et de l'intérêt général.

Maitre de stage

NOM, Prénom : FAURE, Faustine

Fonction : Coordinatrice résilience

Ancienneté au département (date de recrutement) : Septembre 2021

Rappel des conditions :

Le maître de stage doit présenter l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- posséder un diplôme ou un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou titre préparé par le stagiaire et justifier d'une année d'expérience professionnelle en relation avec le diplôme ou titre préparé par le stagiaire,
- ou posséder une expérience professionnelle de deux ans en rapport avec le diplôme ou titre préparé par le stagiaire.

Bon à savoir

Le contrat de stage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH).

Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.

Composition du dossier de candidature : lettre de motivation, cv et justification d'inscription au centre de formation en apprentissage (CFA). Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Date, signature et tampon

